

Séance du 15 mars 2022

L'an deux mille vingt et un, le 15 mars à 18h00, les membres du Comité de Direction dûment convoqués le 15 février 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault à Gignac, sous la présidence de Monsieur Claude Carceller.

Nombre de membres		
Afférents Au comité de direction	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
24	22	21

Date d'affichage

Date de convocation
15 février 2022

Date de retrait d'affichage

Membres présents :

Collège des élus : Pierre AMALOU, Thibaut BARRAL, David CABLAT, Claude CARCELLER, Chantal DUMAS, Philippe LASSALVY, José MARTINEZ, Robert SIEGEL, Béatrice FERRANDO, Daniel JAUDON, Marie-Hélène SANCHEZ.

Collège des socioprofessionnels : Isabelle du BOULLAY, Lydie CARBOU, Gaëlle JORAND, Elodie LEGER, Mathilde BAVOILLOT, Claude DESTAND, Amélie DHURLABORDE, Thierry LANIESSE, Guy de LAPOYADE, Jacques PROUGET, Gérard SIMON.

Membres excusés :

Collège des élus : Pascal DELIEUZE, Marie-Françoise NACHEZ, Xavier PEYRAUD, Nicolas ROUSSARD, Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Jean-François SOTO, Jean-Pierre BERTOLINI, Martine BONNET, Grégory BRO, Jean-Luc DARMANIN Bernard GOUZIN, Jean-Marc ISURE, Véronique NEIL, Ronny PONCE, Jean-Pierre PUGENS, Florence QUINONERO, Christian VILOING.

Collège des socioprofessionnels : Norbert ALAÏMO, Mireille CASAGRANDE BONVARLET, Jeanne NICOLLET, Stéphane PANIER, Martin ROCH, Bénédicte TOURNAY, François BOUDOU, Charles CREPIN, Isabelle DHOMBRES, Thierry LANIESSE.

Techniciens présents : Fabienne Barrere-Ellul, Caroline Maury, Virginie Carceller, Liza Lenain, Angéline Seylle

Le quorum est atteint. L'assemblée peut délibérer valablement.

Objet de la délibération

08-2022 : Affectation des résultats de l'exercice 2021 au budget principal et budgets annexes 2022.

Monsieur le Président expose que conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4, le Comité de direction doit procéder à l'affectation du résultat constaté à la clôture de l'exercice précédent.

Budget principal :

La section de fonctionnement du compte administratif 2021 a été arrêtée avec un excédent de 61 738.22 €.

Il est proposé d'affecter 61 738.22 € en recettes de fonctionnement au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) au budget 2022.

La section d'investissement du compte administratif 2021 a été arrêtée avec un excédent de 112 337.37 €.

Il est proposé d'affecter 112 337.37 € en recettes d'investissement au compte 001 (résultat d'investissement reporté) au budget 2022.

Budget annexe Parking :

La section de fonctionnement du compte administratif 2021 a été arrêtée avec un excédent de 3 601.89 €.

Il est proposé d'affecter 3 601.89 € en recettes de fonctionnement au compte 002 (*résultat de fonctionnement reporté*) budget 2022.

Le comité, Oui l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'accepter les affectations des résultats telles que proposées ci-dessus.

Vote pour : 21

Fait à Gignac, le 21/03/2022

Le président,
Claude Carceller

